



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Saint-Alexandre-de-Kamouraska amorce la mise à jour de son plan de développement local

Saint-Alexandre-de-Kamouraska, le 3 avril 2025 – La Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska lance une démarche de consultation citoyenne en vue de mettre à jour son plan de développement local. Ce projet collectif permettra de mieux comprendre les réalités du territoire, de réfléchir ensemble à l'avenir de la communauté et d'identifier des actions concrètes pour assurer un développement cohérent, durable et adapté aux besoins réels.

Pour encadrer cette démarche, la Municipalité s'est adjoint les services de l'organisme **ID Territoires**, spécialisée en développement local. Leur expertise permettra de jeter des bases solides pour les années à venir.

La mise à jour du plan de développement sera réalisée en collaboration avec la communauté, les comités, les élu.e.s et le personnel municipal, afin de faire émerger des priorités partagées, alignées avec les réalités et les aspirations du milieu.

Grande consultation publique : imaginons ensemble le Saint-Alexandre-de-Kamouraska de demain

Une première activité se tiendra le **samedi 26 avril 2025 à 9 h**, au **complexe municipal**.

Les Alexandrins et Alexandrines sont chaleureusement invités à y participer afin de faire entendre leur voix, partager leurs idées, leurs préoccupations et leurs rêves pour l'avenir de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. Cette rencontre représente une occasion unique de contribuer activement aux orientations qui guideront les décisions municipales des prochaines années. Pour bien préparer cette activité, les Alexandrins et Alexandrines sont invités à s'inscrire dès maintenant via le site web de la municipalité (stalexkamouraska.com) ou par téléphone au 418 495-2440, poste 225. Les places sont limitées ! L'objectif est d'assurer une représentation équitable de la population.

Pourquoi un plan de développement local?

Ce type de plan vise à dresser un portrait précis de la municipalité à un moment donné et à définir, de façon collective, des priorités claires pour l'avenir. Il permet de guider les actions municipales, d'orienter les projets à venir et de soutenir les demandes de financement, tout en s'assurant que les investissements répondent réellement aux besoins de la communauté.

Le projet est rendu possible grâce au soutien financier de la MRC de Kamouraska via le Fonds régions et ruralité-Volet 2.



-30-

Source :

Marie-Christine Perron, Directrice des loisirs, parcs et vie communautaire
418 495-2440 poste 225
mc.perron@sadk.ca